

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 février 2025

CRÉATION DU CADRE D'EMPLOI DES PERSONNELS DE SANTÉ DES SERVICES
D'INCENDIE ET DE SECOURS - (N° 841)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS43

présenté par
M. Grelier, rapporteur

ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une mention satisfaite.